

**E**nseignement **P**ublic et **I**nformatique  
Association (loi 1901)

13, rue du Jura - 75013 Paris — (1) 43 37 86 14

Paris, le 24 octobre 1988

Monsieur François MITTERRAND

Président de la République

Palais de l'Élysée

75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

L'association Enseignement Public et Informatique milite depuis sa création en 1971 en faveur du déploiement de l'informatique dans le système éducatif. Elle a approuvé et soutenu les initiatives importantes prises par les pouvoirs publics dans les années 1980; ses milliers d'adhérents, enseignants de tous niveaux et catégories, ont participé activement aux réalisations correspondantes. Malheureusement le 'nouveau plan national informatique' de M. Monory a marqué un coup d'arrêt, multiplié les incohérences et dégradé le service public.

Les efforts actuels dans les enseignements techniques et professionnels, pour la technologie dans les collèges, dans les classes préparatoires aux grandes écoles ne peuvent faire oublier le risque grave pour l'avenir du renoncement à ce qui faisait l'originalité de la démarche française depuis les années 1970 et qui nous était envié par nombre de pays étrangers: l'informatique comme levier de novation de l'enseignement dans son ensemble, élément significatif de la future "culture générale", instrument de démocratisation de la formation.

Aujourd'hui dans l'enseignement général, les lycées, les collèges, les écoles, l'informatique pédagogique est en sensible recul non seulement du fait des problèmes des matériels, des logiciels éducatifs mais surtout

de la réduction drastique du potentiel humain: que de recherches, d'expérimentations, de formations ont été abandonnées ! Au gâchis matériel s'ajoute un insupportable gaspillage de ressources humaines.

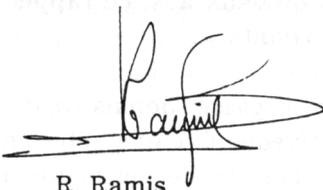
Au moment où le développement de l'informatique sous toutes ses formes, apparaît plus nécessaire que jamais pour enseigner autrement, pour former les jeunes dans les perspectives européennes des années 1990, va-t-on renoncer à cette politique que vous aviez si bien définie lors du Colloque de novembre 1983 pour que la France puisse «se hisser à l'avant-garde d'une véritable transformation culturelle» ? «Nous n'avons pas le droit de laisser notre pays choisir une démarche trop prudente» dans un domaine où les évolutions sont si rapides que tout retard est très difficile à rattraper.

C'est pourquoi, mandatés par la 19<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'association, réunie le 22 octobre 1988 à Paris, nous nous permettons de vous demander de bien vouloir rappeler solennellement votre attachement à la politique de développement de l'informatique pédagogique française. Le retour à la concertation interrompue depuis plus de deux ans aiderait à la relance de cette politique. Cela pourrait susciter un regain d'enthousiasme chez les nombreux enseignants actuellement démobilisés.

Comme elle l'a toujours fait dans le passé, l'association Enseignement Public et Informatique est prête à contribuer au succès d'une telle entreprise. Son Bureau national vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette requête et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ses sentiments déférents et dévoués.

Pour le Bureau national

Le Président



R. Ramis

Le Secrétaire Général



J. Baudé